

Mandat de recherche de placements ou de fonds privés

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Nom : _____

Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Lieu de naissance : _____

Ci-après dénommé le « *Mandant* »

ET

Nom : _____

Prénom : _____

Cabinet (ou société) : _____

Ci-après dénommé le « *Mandataire* »

LE MANDANT ET LE MANDATAIRE ONT CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Par les présentes, le Mandant charge le Mandataire, qui accepte cette mission, de rechercher, en vue d'y investir, un placement ou un fonds privé répondant aux caractéristiques définies ci-après.

Le rôle du Mandataire se cantonne strictement à la diffusion d'informations conformément à la recommandation AMF N°2008-23 telle que modifiée le 9 décembre 2009.

Le Mandant reconnaît que les affaires proposées dans le cadre du mandat sont strictement confidentielles. Le Mandataire s'oblige à tout mettre en œuvre pour présenter au Mandant l'ensemble des informations relatives à l'investissement. Le présent mandat est consenti de manière non exclusive pour une durée de trois mois (3). Au cas où le Mandant réalise un investissement présenté par le Mandataire, la rémunération de celui-ci sera comprise dans le prix de vente en tant que prescripteur.

Caractéristique(s) recherchée(s) par le Mandant et proposée(s) par le(s) fournisseur(s) de placement(s) :

- Garantir mon capital
- Profiter de la défiscalisation
- Complément de revenus
- Diversification des investissements

Montant du capital à investir :euros (€).

Origine des fonds :

- Fonds venant d'autres placements/Epargne
- Revenus professionnels
- Donation/Succession
- Cession mobilière ou immobilière
- Autres (veuillez indiquer l'origine des fonds)

Si l'investissement proposé est supérieur ou égal à quarante mille euros (40 000 €) : il faut joindre une déclaration d'origine des fonds.

Le Mandant certifie, conformément aux exigences des lois relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme que les informations ci-dessus sont conformes à la réalité de sa situation patrimoniale et que les sommes qu'il souhaite investir n'ont pas d'origine frauduleuse.

Durée de détention recherchée des titres financiers :

- Inférieure à 5 ans
- Entre 5 et 8 ans
- Supérieure à 8 ans

Fait à Le (en 2 exemplaires originaux).

La sortie avant terme peut entraîner une baisse du rendement ou de la valorisation. Il convient donc de s'assurer de disposer des liquidités suffisantes pour faire face à des besoins financiers à court terme.

LE MANDANT

Signature précédée de la mention
« *Lu et approuvé, bon pour mandat* »

LE MANDATAIRE

Signature précédée de la mention
« *Lu et approuvé, bon pour acceptation du mandat* »